

Biopiraterie : comment en sortir ?

Par Charlotte KRINKE, Frédéric PRAT

Publié le 20/04/2017



Décembre 2016, Cancun (Mexique). Lors de la COP13 (p.17), cinq « prix du Capitaine Crochet ([Captain Hook Award](#)) » ont été remis à des lauréats qui s'en seraient bien passés. Il s'agissait de dénoncer la biopiraterie, vol de savoirs et de ressources de populations autochtones, par des entreprises, gouvernements, projets internationaux... Parmi ces lauréats, l'entreprise française de [cosmétiques Clarins](#), mais aussi le projet international [DivSeek, banque informatique de gènes](#), ou encore [l'entreprise Coca-Cola pour son usage de la stevia dans le Coca-Cola Life...](#)
Ce dossier remonte aux [origines de la biopiraterie](#) et relate [plusieurs cas, anciens ou récents](#),

notamment sur [les gènes natifs](#). Un [juriste](#) et [l'entreprise Aïny](#) nous proposent une esquisse d'un commerce équitable sans biopiraterie.

Mais finalement, à qui appartiennent les ressources ? Aux États, aux entreprises, à l'humanité ? Légalement, aux États et aux communautés autochtones depuis 1992. Mais éthiquement ? Les éléments de ce dossier permettront à chaque lecteur d'avoir sa propre opinion.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/biopiraterie-comment-en-sortir/